

Portail des concours

Tous les concours de la fonction publique hospitalière

Cadre de santé paramédical

Informations sur le concours

| | |
|--|---------------|
| Publié le : | 07-05-2026 |
| Filière : | Filière soins |
| Catégorie : | A |
| Type(s) de concours : | Sur titres |
| Voie(s) d'accès : | Interne |
| Nombre de postes offerts par l'établissement : | -1 |
| Adresse d'envoi email des candidatures : | |
| Date du concours : | 09-07-2026 |
| A propos du poste : | |

En application de :

Décret 2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière,
Arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

un concours interne sur titres est organisé au Pôle Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe afin de pourvoir, au sein de l'établissement, 1 poste dans le grade suivant :

- Cadre de Santé Paramédical filière infirmière

Informations sur l'établissement

Nom : Pole Hospitalier et Gériatrique Nord Sarthe / PHGNS

Ville : 72170 Beaumont-sur-Sarthe

Pour candidater

Date limite de
candidature : 08-06-2026

Conditions de candidature :

Peuvent être candidats :

- les fonctionnaires hospitaliers titulaires du diplôme de cadre de santé, relevant des corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011, comptant au 1er janvier de l'année du concours au moins cinq ans de services effectifs accomplis dans un ou plusieurs des corps précités ;

- les agents non titulaires de la fonction publique hospitalière titulaires de l'un des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans l'un des corps précités et du diplôme de cadre de santé, ayant accompli au moins cinq ans de services publics effectifs en qualité de personnel de la filière infirmière.

La demande d'admission à concourir devra obligatoirement parvenir au plus tard le 8 juin 2026 – minuit.

Pièces à fournir :

A l'appui de leur demande d'admission au concours sur titres, les candidats doivent joindre les pièces suivantes, en 6 exemplaires :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre accompagné d'un document présentant les motivations du candidat et son projet professionnel cadre ;

- Un curriculum-vitae détaillé établi sur papier libre ;

- Un état signalétique des services publics rempli et signé par l'autorité investie du pouvoir de nomination ;

- Le diplôme de cadre de santé, titres de formation, certification et équivalence dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents.

Adresse postale pour
l'envoi des candidatures
:

Les candidatures doivent être adressées par écrit (le cachet de la Poste faisant foi), par lettre recommandée à PHGNS - Direction des Ressources Humaines/Concours

97 rue de l'Airel - 72170 BEAUMONT SUR SARTHE

Tout dossier incomplet ou parvenu hors délai ne pourra être pris en considération.